

Destinataires :

- Présents à l'AG
- Adhérents Unep Occitanie

PROCES-VERBAL

Vendredi 1er mars 2024

A Albi (81)

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 1er mars à 10h00, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale annuelle de l'Unep Occitanie est réunie à Albi (81), sur convocation de la Présidente régionale Corinne Delpeyroux.

La Présidente régionale constate que 43 membres sont présents ou représentés sur les 320 convoqués. L'Assemblée Générale étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. La Présidente ouvre la séance en présentant et en remerciant de leur présence M. Raphael Hérody, Vice-Président de l'Unep en charge des questions économiques, M. Jean Luc Bernard, Directeur de l'animation du réseau et du développement de l'Unep ainsi que l'ensemble des partenaires présents.

Corinne Delpeyroux ouvre l'assemblée générale ordinaire avec un mot d'accueil pour l'assemblée retraçant l'importance de l'évolution de notre métier et filière au vu de la transition écologique et des enjeux environnementaux /biodiversité. Elle présente ensuite les membres du bureau régional, l'équipe des permanents et les réunions statutaires qui se sont tenues dans l'année.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 24 mars 2023 n'appelant aucune remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Elle propose à Rita Gorce, Trésorière, de présenter le rapport financier : les produits, les charges et le résultat au 31 décembre 2023 sont approuvés à l'unanimité par vote à main levée, tels qu'ils ont été présentés (détail ci-joint). Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 est un bénéfice de 9432€ qui est affecté en report à nouveau.

Corinne Delpeyroux propose ensuite à l'ensemble des membres du bureau régional et Raphael Hérody de présenter avec elle le rapport d'activités régional de l'Unep Occitanie (détail ci-joint) ainsi que les chiffres régionaux et la typologie des adhérents. La présentation est faite autour de 4 axes :

- Introduction : Les chiffres clés du paysage
- Axe 1 : Biodiversité et RSE
- Axe 2 : Innovation
- Axe 3 : Montée en compétences
- Axe 4 : Attractivité
- Axe 5 : Une Unep plus forte

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité par vote à main levée, tel qu'il a été présenté.

Corinne Delpeyroux présente ensuite M. Bruno Lailheugue, Adjoint au maire d'Albi, délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité, qui intervient pour l'introduction de la table ronde sur le thème : « La biodiversité au cœur des jardins »

Tous les métiers sont au cœur d'une transition et notre profession en fait partie. Notre regard, notre discours, nos outils, nos méthodes et nos règles vont évoluer en ce sens et elles sont autant d'opportunités à saisir pour nos entreprises. Plusieurs intervenants apportent leurs témoignages pour partager leurs idées, leurs expériences, des solutions ou des pratiques mises en œuvre et approuvées afin de rendre plus concrets ces concepts d'actualité : Guillaume Laval Responsable biodiversité et arboriculture (mairie d'Albi), Christophe Verducci (Angle Vert), Antoine de Lavalette (Nature et création) et Clémentine Gand (Nature En Occitanie)

La séance est levée à 13h pour rejoindre la salle du déjeuner, et faire la visite du parc de Rochegude avec Christian Amiel, délégué régional Hortis et directeur du service patrimoine végétal et environnement de la Ville d'Albi.

Validé par la présidente le 19 mars 2024

UNEP Occitanie - 8 rue Théron de Montaugé 31200 TOULOUSE Tel : 05.82.95.00.07 - Mobile : 06.87.92.43.55 -

Mail : avila@unep-fr.org

